

La Bell Nouvelle

MOT DU MAIRE

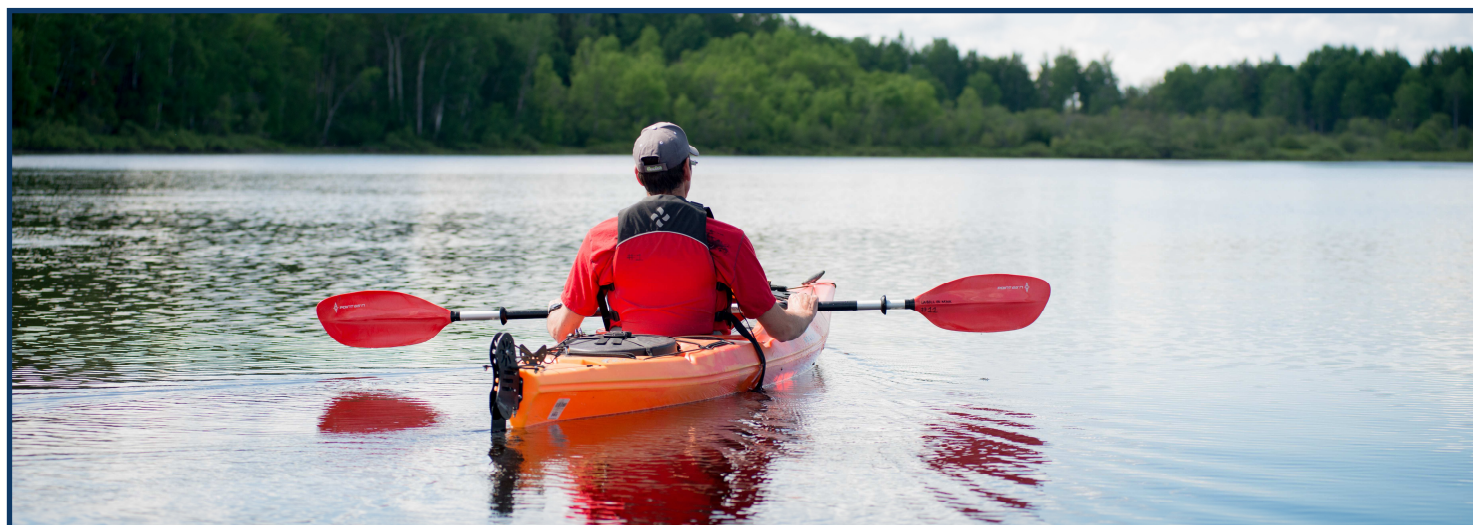
C'est avec plaisir que nous diffusons la présente édition de La Bell Nouvelle. Avec la saison estivale qui débute, nous invitons la population à être de bons ambassadeurs afin d'accueillir chaleureusement les nombreux touristes qui séjourneront chez nous.

Votre municipalité met les efforts et les investissements nécessaires pour embellir ses espaces verts afin que vous puissiez en profiter pleinement. Nous vous invitons, en tant que propriétaires et locataires, à faire de même pour entretenir et maintenir en bon état vos immeubles et terrains afin d'améliorer l'esthétique de votre quartier.

De nouveaux règlements d'urbanisme sont maintenant en vigueur et différentes normes ont été modifiées pour s'adapter aux nouvelles réalités. Nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme avant d'entreprendre vos projets pour vous assurer de leur conformité. Également, la municipalité sera moins tolérante envers les contrevenants et des amendes pourraient être imposées. Nous comptons sur votre grande collaboration pour embellir notre municipalité.

Bon été à tous!

Jean-Maurice Matte, maire



RÉOUVERTURE DE L'USINE DE TEMBEC

Depuis le 6 juin dernier, les employés de Tembec sont de retour au travail. L'industrie forestière constitue le moteur économique de la municipalité et Tembec est un de ses piliers. « Nous espérons que cette réouverture durera dans le temps, ce qui permettra d'assurer une stabilité économique », a renchéri le maire lors de la diffusion du communiqué.

Il y a beaucoup de travail et d'efforts qui sont faits par les leaders locaux pour maintenir et diversifier une industrie qui peine à se remettre de la crise forestière qui sévit depuis dix ans. « Le dialogue et la solidarité des principaux acteurs de l'industrie et de la communauté sont porteurs d'espoir pour l'avenir », a poursuivi le maire. Beaucoup de travail reste à faire, mais la diversification et l'innovation sont des notions qui, dans leurs applications, permettraient d'assurer un avenir prospère pour la communauté de Senneterre.

TOURBIÈRES LAMBERT

L'entreprise Tourbières Lambert continue ses démarches pour l'obtention de tous les permis nécessaires pour exploiter les sites de tourbe dans le secteur de Senneterre et des environs. Plusieurs analyses des terrains seront effectuées jusqu'à l'automne. Si tout se déroule comme prévu, l'entreprise sera en mesure d'aménager les sites au début de l'été 2017.

ACTIVITÉS TOURISTIQUES À FAIRE À SENNETERRE CET ÉTÉ



Circuit historique urbain

Venez essayer le circuit historique urbain en vous procurant une carte ou un GPS (pour faire le circuit sous forme de géocaching) au Bureau d'information touristique.

La Bell en kayak

Pour faire la location de kayaks et de canots, contactez-nous au 819 737-2694 ou venez nous voir au Bureau d'information touristique.



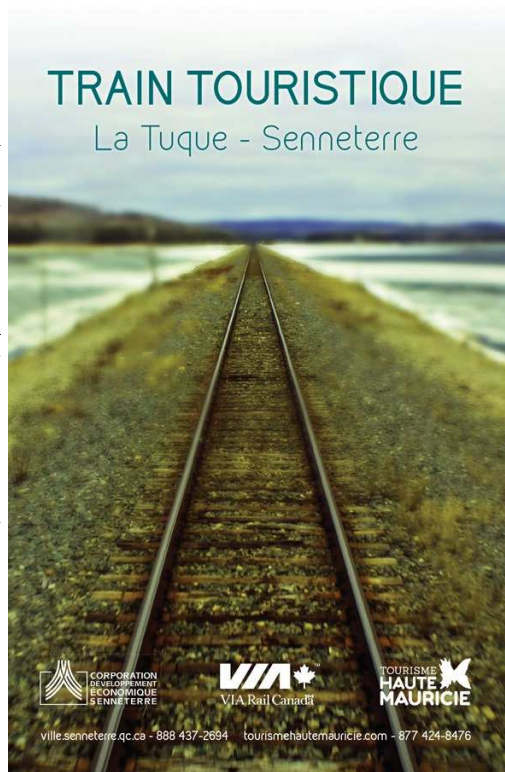
L'HISTOIRE DE SENNETERRE PAR LE CHEMIN DE FER

Il reste seulement quelques places de disponibles le 26 juin 2016 pour le circuit touristique L'Histoire de Senneterre par le chemin de fer. Contactez-nous pour réserver vos places au 819 737-2296, poste 222. Le coût est de 70 \$ par adulte et de 50 \$ pour les enfants de 11 ans et moins, comprenant l'aller en train, le guide, le brunch à la pourvoirie, le retour en autobus et la visite des locaux de la Société d'histoire.



TRAIN SENNETERRE – LA TUQUE

L'édition 2016 de la brochure Senneterre – La Tuque est maintenant disponible au Bureau d'information touristique situé au 549, 10^e Avenue. Pour une deuxième année, la Corporation de développement économique de Senneterre et Tourisme Haute-Mauricie reviennent avec des voyages touristiques entre ces deux municipalités incluant le transport en train. La Corporation invite les gens de La Tuque et des environs à venir séjourner chez nous afin de découvrir la région. À l'inverse, les gens de Senneterre et de l'Abitibi-Témiscamingue sont invités à prendre le train à destination de La Tuque et à découvrir la Haute-Mauricie. En nouveauté pour la saison 2016, des forfaits sont offerts par Groupe Voyages Québec.



BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

La saison touristique 2016 est officiellement commencée. Le Bureau d'information touristique est ouvert tous les jours de 8 h 30 à 16 h 30 jusqu'au 30 juin, de 8 h 30 à 17 h 30 du 1^{er} juillet au 15 août et de 8 h 30 à 16 h 30 du 16 août au 4 septembre. Venez nous voir pour organiser vos vacances estivales, nos conseillers en séjour seront heureux de vous aider.

Coordonnées :
549, 10^e Avenue
819 737-2694

AIDES FINANCIÈRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE REVITALISATION



La Ville de Senneterre est fière d'avoir contribué par son programme de revitalisation de bâtiments commerciaux et d'enseignes à l'immeuble abritant Axe Auto et FormX au 301, rue du Parc.

Nous sommes heureux que des entrepreneurs locaux rénovent leur immeuble et la municipalité incite les commerçants à se renseigner sur ce programme d'aide financière en communiquant avec M. Doris Goulet, responsable des programmes, projets et statistiques au 819 737-2296, poste 212, ou par courriel à

dgoulet@ville.senneterre.qc.ca.

VENTE DE GARAGE

Saviez-vous que pour faire une vente de garage, vous devez obtenir gratuitement un permis du Service de l'urbanisme? De plus, la Ville de Senneterre vous offre la possibilité d'inscrire votre vente de garage sur le calendrier de son site Internet ainsi que sur le centre de message électronique situé à proximité du Centre sportif André-Dubé (aréna municipal). Pour obtenir le permis, vous devez contacter Mme Mel-Annie Paquin à la réception de l'hôtel de ville au 819 737-2296, poste 201.



Quelques petites informations concernant les ventes de garage :

- La durée maximale de la vente de garage est fixée à deux jours consécutifs;
- Deux ventes de garage par année sont autorisées par bâtiment principal et un délai d'au moins 30 jours doit s'écouler entre chaque vente;
- Vous avez le droit d'installer une affiche sur le bâtiment ou le terrain. La superficie maximale de l'affiche est de 0,5 m² (5,38 pi²) et elle doit être enlevée après la vente;
- Il est interdit d'installer des affiches en dehors de votre terrain ainsi que sur les lampadaires décoratifs de la municipalité.

LA VILLE DE SENNETERRE DÉPOSE SON RAPPORT FINANCIER 2015

M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre a déposé lors de la séance du conseil municipal tenue le 6 juin dernier, le rapport financier de la municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2015.

L'année 2015 se termine avec des revenus de 6 606 132 \$, soit une hausse de 330 243 \$ par rapport aux revenus budgétés.

La hausse des revenus permet à la municipalité de conclure l'année avec un excédent de fonctionnement de 295 594 \$. Ces sommes serviront à la Ville pour continuer l'amélioration de ses infrastructures en vue du 100^e anniversaire qui sera célébré en 2019 et de plus, le conseil municipal étudiera la possibilité de réserver des fonds supplémentaires en vue de souligner cet anniversaire marquant.

Aucun projet d'infrastructure n'a nécessité d'emprunt en 2015, par conséquent la dette à long terme a diminué de 650 020 \$ en 2015 pour se situer à 6 364 589 \$.

Le niveau d'endettement de la municipalité est très bon, ce qui nous laisse de la marge de manoeuvre pour des futurs projets, a déclaré M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

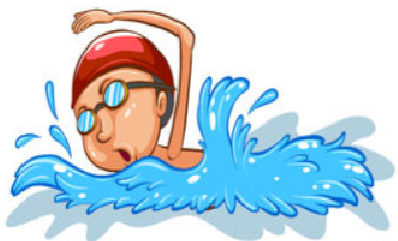
Bien que le taux d'endettement ait été favorable pour l'année 2015, il faut s'attendre à ce qu'il augmente de façon significative en 2016 avec le financement permanent du règlement d'emprunt concernant les travaux majeurs de la 5^e Rue Ouest.

Le maire de la Ville de Senneterre tient à souligner le travail des élus et des employés municipaux pour la bonne gestion des fonds publics.

PROGRAMME INCITATIF À LA CONSTRUCTION RÉSIDENIELLE

La Corporation de développement économique de Senneterre a mis en place un Programme incitatif à la construction résidentielle à Senneterre. Ce programme permet à tout propriétaire réclamant un permis de construction pour une nouvelle maison ou qui fait l'achat d'une maison neuve auprès d'un promoteur immobilier de pouvoir bénéficier d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ en bons d'achat du Regroupement commercial de Senneterre. Par ce programme, la Corporation souhaite attirer de nouveaux résidents, pallier à la crise du logement et favoriser la venue d'une nouvelle main-d'oeuvre pour nos entreprises. De plus, les bons d'achat sont échangeables dans les commerces membres du Regroupement commercial de Senneterre, ce qui aura pour effet de stimuler l'achat local.





Piscine

L'été, c'est le temps de nager!

La Ville de Senneterre offrira deux sessions intensives de cours de natation pendant la saison estivale.

Les participants auront donc 8 cours, 1 à tous les jours du lundi au jeudi. Possibilité de s'inscrire aux deux sessions offertes. Un minimum de 4 participants par groupe pour offrir le cours. Les inscriptions débuteront le 13 juin 2016 dès 7 heures. Pour se faire, vous devez vous rendre au http://www.villesenneterre.qc.ca/LOISIRS_SPORTS/INSCRIPTIONENLIGNE

ou vous renseigner en téléphonant au 819 737-2296, postes 501 ou 201.

Récré'eau 3-4 10 h à 10 h 55

Récré'eau 1-2 17 h à 17 h 55

Récré'eau 5-6 18 h à 18 h 55

Récré'eau 7-8 19 h à 19 h 55

1^{re} session d'été 2016

du 4 au 14 juillet 2016

2^e session d'été 2016

du 1 au 11 août 2016

Programmation quotidienne pour tous



Du 4 juillet au 11 août 2016

Bain libre pour tous du lundi au jeudi de 14 h à 15 h

Entraînement le mardi de 13 h à 14 h

Aquaforme le mercredi de 13 h à 14 h

Bain libre adulte le mercredi de 20 h à 21 h

La Commission des loisirs de Senneterre

Camp de jour

2016



Les camps de jour 2016 se dérouleront du 4 juillet au 19 août.

Nous prendrons 40 enfants par semaine au coût de 40 \$ par semaine.

Les enfants doivent être âgés de 6 à 12 ans pour être admis et seront séparés en différents groupes selon leur âge.

Les heures régulières seront de 8 h 30 à 16 h.

Les camps se dérouleront au Centre Aqua-Spec

Un service de garde sera disponible le matin dès 7 h 30 et fermera à 18 h au coût de 10 \$ par semaine.

Vous aurez encore la possibilité d'acheter un chandail à l'effigie du camp de jour, en spécifiant la grandeur voulue, au coût de 10 \$. Nouveau modèle

SEMAINES THÉMATIQUES

Semaine sportive	4 au 8 juillet 2016
Semaine scientifique	11 au 15 juillet 2016
Semaine animale	18 au 22 juillet 2016
Semaine des cuistots	25 au 29 juillet 2016
Semaine aventure/nature	1 ^{er} au 5 août 2016
Semaine défi/talent	8 au 12 août 2016
Semaine touristique	15 au 19 août 2016



Les inscriptions se feront sur Internet à compter du lundi 13 juin 2016 dès 7 h. Veuillez noter que vous avez jusqu'au jeudi (16 h) pour inscrire votre enfant au camp de jour de la semaine suivante.

Pour plus d'information : M. Félix Leblond, coordonnateur des loisirs, au 819 737-2296, poste 521 ou Mme Isabelle Servant, animatrice-monitrice aquatique au poste 501

ARROSAGE DES PELOUSES ET LAVAGE DES AUTOS



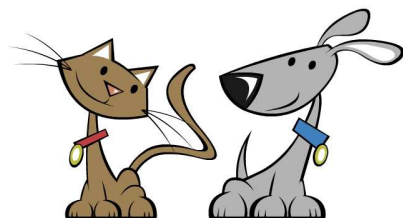
La Ville de Senneterre aimerait vous rappeler que l'arrosage des pelouses est soumis à certaines restrictions, ainsi que le lavage des autos :

- L'arrosage des pelouses est autorisé entre 19 h et 23 h uniquement, sauf s'il s'agit de gazon en plaques implanté la journée même, auquel cas une preuve d'achat pourrait être demandée;
- L'arrosage manuel d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs ou de plate-bande peut être fait en tout temps;
- Tout système d'arrosage automatique doit être muni d'un interrupteur empêchant les cycles d'arrosage lorsque le taux d'humidité au sol est suffisant;
- Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le règlement sur l'utilisation de l'eau potable, disponible sur le site Internet de la Ville de Senneterre ou communiquez avec Mme Carol-Anne Langlois, responsable de l'urbanisme au 819 737-2296, poste 214, ou par courriel à clanglois@ville.senneterre.qc.ca.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHATS ET CHIENS

La Ville de Senneterre tient à vous rappeler qu'un règlement municipal existe concernant les animaux domestiques. En effet, le règlement s'appliquant au contrôle des chiens et des chats dans les limites de la Ville de Senneterre est en vigueur et le non-respect de celui-ci peut engendrer des amendes.



Veuillez donc noter que le gardien de l'animal est responsable de disposer de façon hygiénique des excréments de son animal, de ne pas le laisser errer, ainsi que de le tenir en laisse dans les rues et places publiques. Également, les chats et les chiens n'ont pas accès aux parcs publics de la Ville de Senneterre.

Nous vous rappelons que la Ville a mis à la disposition des citoyens des distributeurs de sacs. Le respect du règlement est une question de civisme envers nos concitoyens.

De plus, il est également obligatoire que le gardien se procure une licence de l'année pour son animal, qu'il s'agisse d'un chien ou d'un chat. Les licences sont disponibles au commerce À la Pesée enr. situé au 800, 10^e Avenue à Senneterre au coût de 25 \$ pour un chien et 10 \$ pour un chat.

La date limite pour acheter les licences était le 15 février, donc si ce n'est déjà fait, hâtez-vous! L'amende en cas de contravention au règlement est de 125 \$ plus les frais, c'est un pensez-y bien!

HOMMAGE À M. HONORÉ GRENIER



De gauche à droite : M. Félix Leblond, coordonnateur des loisirs de la Ville de Senneterre, M. Honoré Grenier et M. Xavier Brière, président de l'Association des amis du hockey mineur de Senneterre

Lors d'un tournoi tenu en avril 2016, l'Association des amis du hockey mineur de Senneterre et la Ville de Senneterre ont tenu à rendre hommage à M. Honoré Grenier pour les nombreuses années de services rendues à la population en affûtant des patins au Centre sportif André-Dubé. Le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte, lui a adressé une lettre de remerciements et M. M. Xavier Brière, président de l'Association des amis du hockey mineur de Senneterre, lui a remis une plaque honorifique. M. Honoré Grenier était très ému et ses dernières paroles furent : « J'espère que les gens ont apprécié le service que j'ai offert durant toutes ces années ».

Merci M. Grenier et bonne retraite!

REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION : MISE SUR PIED D'UN COMITÉ STRATÉGIQUE

Le gouvernement du Québec envisage adopter le projet de loi 83 afin de mettre sur pied des offices régionaux d'habitation. De concert, la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or et les municipalités du secteur ont adopté des résolutions afin qu'un comité stratégique soit mis sur pied, lequel aura pour mandat d'analyser le projet de regroupement des offices municipaux d'habitation du territoire de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or.

ENTRÉE NORD DE LA VILLE

Par mesure de sécurité, la Ville de Senneterre a été dans l'obligation d'enlever le monument représentant des arbres à l'entrée nord de la ville, car ceux-ci étaient devenus dangereux et risquaient de tomber. Le conseil municipal entame une réflexion sur un futur aménagement de ce site.

ÉCHÉANCE DES TAXES MUNICIPALES ET FERMETURE DES BUREAUX

Le Service administratif et de la trésorerie désire rappeler aux contribuables que le deuxième versement des taxes municipales à la Ville de Senneterre sera échu le 1^{er} juillet.

Prenez note que nos bureaux seront fermés le 24 juin et le 1^{er} juillet pour la fête nationale du Québec et la fête du Canada. Nous vous invitons à régulariser votre situation pour éviter des intérêts.

REMISES DE DONNS



Lors de la séance du conseil municipal du 18 avril 2016, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), remet un chèque de 150 \$ à M. Jérôme Roy, Mme Laurie Desputeau et Mme Maude Castonguay, représentants de l'École secondaire La Concorde pour l'album des finissants.

Lors de la séance du conseil municipal du 2 mai 2016, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), a remis un chèque de 250 \$ à Mme Guylaine Sabourin, (à gauche) directrice de la formation générale des adultes, du Centre L'Horizon de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois dans le cadre du Gala de reconnaissance de la formation générale des adultes.



Lors de la séance du conseil municipal du 2 mai 2016, la Ville de Senneterre a remis un chèque de 10 000 \$ aux représentants du Club de golf A.R.C.N. de Senneterre.

De gauche à droite : M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre, M. Luc Lafrenière, administrateur du Club de golf A.R.C.N., M. Éric Sourdif, président du Club de golf A.R.C.N., et M. Simon Roy, conseiller municipal de la Ville de Senneterre.



Lors de la séance du conseil municipal du 2 mai 2016, la Ville de Senneterre a remis un chèque de 1 100 \$ au représentant de la Maison de la famille dans le cadre de la Semaine québécoise des familles.

De gauche à droite : Mme Kate Chassé, conseillère municipale de la Ville de Senneterre, M. Kevin St-Jacques, organisateur communautaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, point de service de Senneterre, et M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.



Lors de la séance du conseil municipal du 6 juin 2016, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite) a remis un chèque de 500 \$ à Mme Marie-Chantal Fiset, présidente d'honneur du Gala des miroirs 2016 organisé par le Conseil territorial jeunesse d'Abitibi-Est (à gauche).



- 13 juin :** Assemblée générale annuelle du Centre la Mésange, Centre la Mésange
14 juin : Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
15 juin : Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
15 juin : Échange de plants, vivaces et annuelles de la Société d'horticulture, Parc Optimiste
20 juin : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
21 juin : Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
22 juin : Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
24 juin : Exposition, Société d'histoire de Senneterre
24 juin : Fermeture des bureaux, Hôtel de ville de Senneterre
24 juin : FESTIVAL FORESTIER IGA BILODEAU DE SENNETERRE
28 juin : Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
29 juin : Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
1^{er} juillet : Collecte de bouteilles, Voyage étudiant 2017
1^{er} juillet : Fermeture des bureaux, Hôtel de ville de Senneterre
2 juillet : Parade des finissants
4 juillet : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
5 juillet : Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
6 juillet : Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
12 juillet : Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
13 juillet : Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
15 juillet : Tournoi des Cardinals du Dépanneur Shell de Senneterre, terrain de balle
19 juillet : Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
20 juillet : Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
26 juillet : Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
27 juillet : Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
1^{er} août : Séance du conseil municipal, Hôtel de ville de Senneterre
2 août : Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
3 août : Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
9 août : Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
10 août : Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
16 août : Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
17 août : Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
21 août : Senneterre à pied, Hôtel de ville de Senneterre
23 août : Soirée des femmes, Club de golf A.R.C.N.
24 août : Soirée des hommes, Club de golf A.R.C.N.
26 août : Rendez-vous du citoyen, Parc Optimiste